

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 83 / SEC.

Astrida, le 12 janvier 1950.-



Objets

Rapport annuel 1950.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre en 2 exemplaires le tableau des permis d'exploitation délivrés en 1950 en Territoire d'Astrida.

L'Administrateur Chef de Territoire,
I. REISDORFF,

Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.